

Caractères communs de la procédure et spécificités de chaque juridiction

Essentiel de la procédure civile

Objectifs du module de formation :

Parce qu'elle permet de vérifier la régularité de toute situation juridique et assure la réalisation concrète des droits, la procédure civile intéresse tous les acteurs du procès civil et au premier chef les avocats, qui se doivent de la maîtriser parfaitement. Or les règles applicables au procès civil ont, ces dernières années, fait l'objet de plusieurs réformes d'ampleur qui en ont substantiellement modifié les contours. Afin de permettre aux avocats, huissiers et autres professionnels du droit de maîtriser parfaitement toutes ces évolutions, Pro-Barreau a conçu un séminaire e-learning pour faire le point sur « Les caractères communs de la procédure et les spécificités de chaque juridiction ».

Ce séminaire e-learning de 10 heures de formation consacré aux caractères communs de la procédure et aux spécificités de la procédure applicable devant chaque juridiction a pour but de présenter synthétiquement l'ensemble des changements récents intervenus dans ce domaine. Il constitue ainsi un moyen idéal de mettre à jour ses connaissances afin de maîtriser parfaitement les notions fondamentales du procès civil ainsi que les spécificités de la procédure devant certaines juridictions.

Prix :

315 euros

Durée :

10 heures de formation

Période :

1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Direction scientifique :

Raphaëlle Haïk (Avocate à la cour et ancienne chargée de cours - Université Paris XI)

Public :

Avocats, Notaires, Huissiers, Greffiers

Niveau :

Perfectionnement

Programme

Partie 1 : rappel des principes de l'action en justice

- Nature et classification des actions en justice
- Conditions d'ouverture et exercice de l'action en justice

Partie 2 : faire le point sur les caractères communs de la procédure

Compétence

- Maîtriser la compétence d'attribution
- Rappel des règles de compétence territoriale
- Faire le point sur la prorogation de compétence
- Prévoir la sanction des règles de compétence

L'instance

- Maîtriser le formalisme de l'instance (sanction des irrégularités de forme)
- Prévenir les incidents (jonction, disjonction, sursis à statuer, radiation, désistement, péremption, caducité)

Partie 3 : faire le point sur les spécificités de chaque juridiction

- Maîtriser la procédure devant le TGI
- Maîtriser la procédure devant le TI
- Maîtriser la procédure devant la cour d'appel



FORMATION CONTINUE JURIDIQUE
PRO-BARREAU
3, RUE DE NESLE
75006 PARIS

TEL. : 01 56 81 00 30
FAX. : 01 72 34 92 58

www.pro-barreau.com
Etablissement de Formation Professionnelle
habilité à délivrer une
Attestation Descriptive de Formation

Caractères communs de la procédure et spécificités de chaque juridiction

Essentiel de la procédure civile

Coordonnées personnelles :

Mme M.

PRÉNOM NOM

ADRESSE

CP VILLE

TEL. FAX

E-MAIL

SOCIÉTÉ / CABINET

Bulletin d'inscription à retourner par :

- Courrier : Pro-Barreau – 3, rue de Nesles – 75006 Paris
- Fax : 01 72 34 92 58
- e-mail : e-learning@pro-barreau.com

Règlement d'un montant de 315 euros par :

- Chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- Virement bancaire - IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 | Code BIC : CRLYFRPP
- Carte bancaire en ligne (www.pro-barreau.com) ou par téléphone : 01 56 81 00 30

Fait à : le :

Signature obligatoire :

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Paie ment

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué ou remboursé par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné.

En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir « Période » dans la description du module e-learning).

Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.